

Environnement

www.pureprovince.be

Le défi propreté, on va le gagner !

LES INCIVILITÉS
ENVIRONNEMENTALES
NE SONT
PAS UNE
FATALITÉ !



La propreté publique reste un challenge de chaque instant, dehors c'est aussi chez nous. Une canette, une bouteille, un chewing-gum, un mégot ou un sac poubelle n'ont pas leur place dans la nature et surtout pas par terre !

COMBIEN DE TEMPS METTENT LES DÉCHETS À SE DÉGRADER ?



LES BONS GESTES, VOUS LES CONNAISSEZ !

- ▶ Déposez vos déchets dans les bonnes poubelles.
- ▶ Gardez vos déchets (et vos mégots) à l'intérieur de votre véhicule ou dans votre poche. Vous les jeterez dans la poubelle une fois arrivé à destination.
- ▶ Arrimez vos remorques pour éviter l'envol des déchets sur la voie publique.
- ▶ Et pourquoi pas... ramassez les déchets que vous rencontrez ?

ÇA PEUT VOUS COÛTER CHER !

- ▶ Pour le jet de canette, mégot, bouteille ou chewing-gum vous risquez une amende de **100 €**
- ▶ Pour les dépôts sauvages plus importants les amendes peuvent aller jusqu'à **100 000 €**



Pas partout et surtout pas par terre !

